

Canada régresse lentement depuis les années 1940³². L'investissement américain direct était de 65 % du stock total en 1993, contre 75 % en 1983 et 82 % en 1973. Cela ne signifie pas que l'investissement américain direct au Canada n'a pas connu une croissance en valeur. Cependant, l'investissement étranger direct originaire d'autres sources, principalement de certains pays d'Europe et, dans une certaine mesure, du Japon, connaît une croissance plus rapide.

Les données sur le contrôle étranger de l'industrie canadienne, recueillies par Statistique Canada en vertu de la *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats* (CALURA), montrent elles aussi que l'importance de l'investissement américain direct au Canada diminue. En 1983, les entreprises américaines contrôlaient 15,8 % des actifs et 22,3 % des revenus d'exploitation des industries non financières canadiennes. En 1992, elles contrôlaient 14,4 % des actifs et 18,9 % des revenus d'exploitation³³.

La baisse relative de l'importance de l'investissement américain au Canada peut être observée aussi à l'échelle mondiale. En 1983, environ 45 % de tout l'investissement étranger direct dans le monde était d'origine américaine. En 1992, ce pourcentage était tombé à environ 30 %³⁴. L'investissement américain direct à l'étranger s'est maintenu, mais l'investissement direct européen et japonais à l'étranger est devenu de plus en plus important. Le Canada est également devenu une destination moins importante de l'investissement américain direct à l'étranger. En 1983, 21 % de l'investissement américain direct à l'étranger étaient situés au Canada; en 1992, ce pourcentage était tombé à 14 %³⁵.

L'investissement européen direct au Canada a augmenté à un rythme plus élevé que l'investissement américain direct au Canada, entre 1983 et 1993. En conséquence, la part de l'Europe dans l'investissement étranger direct au Canada est passée de 20 % en 1983 à 27 % en 1993. Le Royaume-Uni est de loin le plus important investisseur européen au Canada. La France, l'Allemagne, les Pays-Bas et

³² Sauf indication contraire, les statistiques figurant dans cette section proviennent de Statistique Canada, StatCan : Disque CANSIM 1994-2, Bilan des investissements internationaux du Canada, Matrices 4180-4187, 2700 et 2705.

³³ Statistique Canada, CALURA, Partie I. Personnes morales, Préliminaire 1989, 1990, 1991, 1992, SC 61-220, p. 34-5. Dans la CALURA, le mot « contrôle » signifie non seulement le fait de détenir une participation suffisante pour influencer la politique de l'entreprise (définition utilisée pour déterminer les courants et les stocks de l'investissement direct), mais également le fait de détenir une participation suffisante pour déterminer la manière dont une entreprise fonctionne, ce qui suppose en général la propriété d'au moins un tiers des actions avec droit de vote, lorsque ce bloc d'actions est plus important que tout autre bloc de titres. Toutefois, la plupart des entreprises considérées comme soumises à un contrôle étranger dans le rapport CALURA sont en réalité détenues à plus de 50 % par les étrangers.

³⁴ OCDE, Statistiques d'investissement direct international, annuaire 1994, p. 16.

³⁵ OCDE, Statistiques d'investissement direct international, annuaire 1994, p. 264-265.